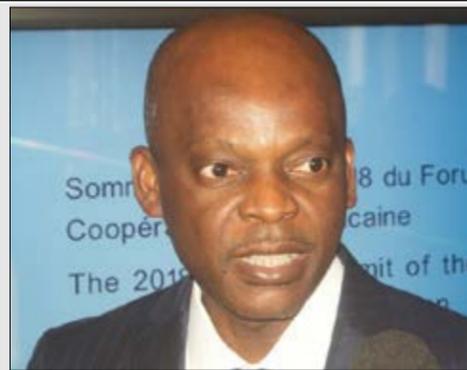




Interview / Bilan du sommet Chine-Afrique et relations sino-togolaises
Robert Dussey: «...la contribution de la Chine pour le Plan National de Développement sera très importante...»



PAGE 7

ETRANGER

Code électoral

Bénin

Adoption du nouveau code électoral, le contenu du texte à polémique

C'est désormais acté. Le Bénin a depuis ce lundi 3 septembre 2018, un nouveau code électoral qui devra régir ...

PAGE 4

SANTE



Journée africaine de la médecine traditionnelle

Appel de l'OMS à la fabrication locale de produits médicaux

Le 31 août dernier a été célébrée la Journée africaine de la médecine traditionnelle. Le thème était, « la fabrication locale de produits médicaux issus de la pharmacopée ...

PAGE 10

Lutte contre l'impunité

Atelier de formation des défenseurs des Droits de l'Homme

Le Collectif des Associations de lutte Contre l'impunité au Togo (Cacit) a organisé un atelier de formation du 04 au 06 ...

PAGE 11



Fructueuses relations sino-togolaises

Après le FOCAC, le Business Forum demain vendredi 7 septembre à Hangzhou

Les investisseurs de la puissance émergente, Chine et les dirigeants togolais se donnent rendez-vous dans la ville de Hangzhou pour un Business Forum demain vendredi 7 septembre. C'est un forum d'affaires pour attirer les investisseurs sur les opportunités d'investissement au Togo. l'occasion pour le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, au terme de sa participation au Forum sur la Coopération Sino-africaine du 3 au 4 septembre à Beijing, de positionner son pays comme point d'ancrage à l'investissement chinois en Afrique de l'Ouest...

PAGE 6

DERNIERES 24 HEURES

Sortie de crise au Togo: Les Forces vives de la nation veulent jouer leur partition

Depuis la naissance de la crise d'août 2017, les confessions religieuses et la société civile dans son ensemble n'ont cessé d'appeler tous les acteurs à la retenue. Mais apparemment, le temps est venu pour ces derniers d'agir. C'est ainsi qu'on enregistre la naissance d'un nouveau mouvement citoyen dénommé « Forces vives » et regroupant des leaders religieux, des membres des organisations de la société civile et des citoyens. La naissance de ce mouvement est motivée d'après ses initiateurs par l'immobilisme ...

PAGE 3

Législatives du 20 décembre, Réformes constitutionnelles...

Gilbert Bawara se prononce

Le porte-parole du gouvernement togolais à la table ronde du dialogue inter-togolais n'a pas, une fois de plus, manqué l'occasion de se prononcer sur les questions politiques de l'heure. Retour sur les événements d'août dernier, Tikpi Atchadam, leur principal instigateur, réformes institutionnelles ...

PAGE 3



	SOMMAIRE	<p>Mali / Nouveau Gouvernement Face aux défis, IBK reconduit Soumeylou Maïga</p>  <p>P4</p>	<p>10 ans après leur licenciement Les survivants des 614 agents s'en remettent au président Faure</p>  <p>P5</p>	<p>Musique / Côte d'Ivoire Serge Beynaud sacré Primud 2018</p>  <p>P9</p>	<p>Hypercalcémie Augmentation anormale du taux de calcium dans le sang</p>  <p>P10</p>	<p>Piercing nasal Mode ou signe de dépravation ?</p>  <p>P11</p>
---	----------	---	---	---	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

A la rencontre de MOHAMED Zouléatou, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS)

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé dans la Région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de MOHAMED Zouléatou, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Reportage...

Dans notre pays, plusieurs personnes avec des idées d'entrepreneuriat ont su saisir leurs chances en prenant à bras le corps toutes les initiatives mises en place par le Gouvernement pour assurer leur autonomisation. C'est bien l'exemple des innombrables bénéficiaires des différents produits du FNFI, qui depuis 2014 obtiennent des crédits, en fonction de leurs activités mais en aussi en fonction de leurs catégories socio-professionnelles, ceci dans un seul but : démarrer ou consolider l'exercice de leurs activités génératrices de revenus. Des microcrédits sans garantie ni épargne préalable, majoré d'un léger intérêt, les milliers de bénéficiaires des produits FNFI ont de quoi se réjouir. C'est le cas pour notre interlocutrice du jour, MOHAMED Zouléatou, la quarantaine qui est heureuse aujourd'hui de faire partie des bénéficiaires du PAS FNFI.

En rappel, le PAS est un produit destiné uniquement aux bénéficiaires qui ont reçu et remboursé avec succès les produits "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) et "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF), afin de les aider à passer à échelle l'exercice des activités qu'ils ont déjà entamé avec les microcrédits initiaux. " J'ai obtenu et remboursé avec succès les 4 cycles du crédit APSEF du FNFI, via PADES

Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI depuis le début. Ces différents cycles de crédit m'ont permis de débiter cette petite activité de vente de produits de cuisine et divers, notamment les épices, les bouillons pour les sauces... Une fois que j'ai fini de rembourser en totalité le quatrième cycle de crédit, j'ai eu l'idée géniale de réorganiser mon activité en y ajoutant la vente des pâtes alimentaires et quelques produits en boîtes de conserves. Il me fallait dans cette optique trouver d'autres sources de financement, car mes bénéfices obtenus jusque-là ne pouvaient pas me permettre de faire ce grand bond qualitatif. C'est ainsi que je suis retourné me renseigner auprès de mon agent de crédit pour voir quelle était la possibilité d'avoir un crédit pour me permettre de relever ce défi en question. Quelle ne fut pas ma grande surprise d'apprendre que justement pour permettre aux bénéficiaires en fin de cycle des produits APSEF et AGRISEF, le FNFI a mis en route depuis 2016 le Produit d'Accompagnement Spécial. Dieu faisant, j'étais éligible à ce crédit et j'en remplissais d'ailleurs les conditions. Je me suis alors précipité de remplir toutes les formalités qu'il était nécessaire et j'ai obtenu par la suite un premier cycle de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis d'acheter des cartons de spahehétti et des boîtes de tomate et de sardines que je suis venu ajouter à



MOHAMED Zouléatou

mon commerce initial. Et pour moi, c'est un sentiment de défi relevé, de réussite sociale, car en regardant mon parcours, ne commencer avec rien du tout et se retrouver progressivement au niveau où j'en suis aujourd'hui, je me dis qu'il faut avoir le courage et la détermination, bref l'envie de se réaliser pour pouvoir le faire." Des témoignages comme celui de notre interlocutrice, nous en écoutons un peu partout dans le pays. Des initiatives, à l'instar du Fonds National de la Finance Inclusive visent justement à encourager toutes les personnes qui veulent gagner le pari de leur devenir.

"A présent, je suis non seulement heureuse d'avoir pu relancer mon activité, mais aussi de pouvoir dégager des revenus qui me permettent de pouvoir prendre soin de ma petite famille. Je suis épanouie et financièrement autonome grâce au FNFI. C'est vraiment extraordinaire de voir que petit à petit mon rêve qui est celui de devenir une

commerçante dont les activités évoluent bien commence à se réaliser. Comme conseils à mes sœurs et à toutes les autres personnes qui ont des idées de se prendre en charge mais qui manquent de moyens, je voudrais leur dire que le fait de contracter un microcrédit ne doit plus faire peur. Moi-même avant je ressentais de la peur à l'idée de contracter un crédit, mais au fil du temps j'ai finalement compris que nous avons nécessairement besoin de crédit pour pouvoir nous lancer dans les affaires. C'est important, une fois le crédit obtenu, il nous faut juste avoir le sens de responsabilité pour pouvoir bien faire ses activités et ainsi pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis des remboursements."

L'histoire de Madame Zouléatou est un cas d'école qui fait tache d'huile, beaucoup de personnes qui veulent entreprendre dans le pays avec un léger appui financier devraient s'en inspirer.

KD

DERNIERES 24 HEURES

...qui s'est installé après la publication de la feuille de route de la Cedeao, le 31 juillet dernier. Ils veulent que le document soit plus explicite avec un chronogramme de mise en œuvre. Ainsi, les « Forces vives » veulent obtenir une feuille de route plus élaborée. Mais vu que la Cedeao s'est déjà prononcée, cette démarche pourrait-elle aboutir ? Surtout qu'actuellement, le Togo

est en train d'écrire un autre épisode de son histoire politique ! L'autre objectif de ce mouvement, est de participer à l'instauration d'un climat serein. Celui-ci paraît évidemment plus réaliste. Les « Forces vives » veulent soutenir et défendre les mesures d'apaisement social comme la libération de tous les détenus arrêtés dans le cadre des manifestations, la possibilité de manifester partout au Togo et le

retour des réfugiés. De plus, le mouvement considère les Réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales comme des préalables aux prochaines élections.

Enfin, le dernier objectif des « Forces vives », est de participer à la conception et à la mise en œuvre de la feuille de route. Etant donné que la feuille de route existe déjà, sa conception a eu lieu avant même le 31

juillet. On ne pourra plus parler de conception. Mais aider à sa mise en œuvre, est plus acceptable. Le mouvement veut être associé à tout débat concernant les réformes nécessaires. Il compte aussi initier toutes sortes d'actions et démarches communes dans le sens de l'atteinte des objectifs fixés.

Le mouvement qui a été porté sur les fonts baptismaux mardi dernier,

a pour responsables, le Révérend-père Pierre Marie Chanel Affognon de l'Eglise catholique, André Kangni Afanou, directeur du Centre de documentation et de formation sur les droits de l'Homme, Michele Aguey, du Groupe de réflexion et d'action femme, démocratie et développement (GF2D) et le Pasteur Vouke de l'Eglise évangélique presbytérienne du Togo.

TM

Législatives du 20 décembre, Réformes constitutionnelles...

Gilbert Bawara se prononce

Le porte-parole du gouvernement togolais à la table ronde du dialogue inter-togolais n'a pas, une fois de plus, manqué l'occasion de se prononcer sur les questions politiques de l'heure. Retour sur les événements d'août dernier, Tikpi Atchadam, leur principal instigateur, réformes institutionnelles et constitutionnelles et élections du 20 décembre prochain, l'homme politique n'a pas tari de mots dans sa sortie d'hier mercredi.

En l'espace d'une semaine, c'est la seconde fois que le ministre en charge de la Fonction publique et de la Réforme administrative se confie à la presse. Comme à l'accoutumée, Gilbert Bawara annonce les projets du gouvernement togolais en matière de la politique alors que son patron, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé séjourne en Chine pour le sommet sino-africain sur le renforcement de la coopération économique entre les deux parties.

« La Coalition et ses leaders n'ont cessé de disqualifier et de rejeter toutes les initiatives du gouvernement togolais, préférant placer le dialogue et les pourparlers sous tutelle exclusive des facilitations extérieures. La même scène s'était produite en 2006, parce que certains ne voulaient pas

voir le leader du CAR être l'artisan d'un dialogue réussi », a affirmé M. Bawara, dénonçant ainsi l'attitude unitaire de la C14 à la table des négociations.

A propos de Tikpi Atchadam du Parti national panafricain (PNP) qui a redistribué les nouvelles cartes de la politique togolaise, le ministre ne fait pas d'aller-retour. Il est un « provocateur » qui a échoué et qui s'est mis à « l'abri pour demander aux autres de continuer à essayer d'allumer le feu ». Le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative a fait usage de la métaphore en parlant du numéro un du PNP : « si je comprends bien, l'intéressé se soucie plus de sa sécurité et de sa vie mais voudrait exposer celle des autres Togolais qui subissent déjà très durement les effets

désastreux de la situation qu'il a provoquée pour ensuite se mettre à l'abri ? Il y aurait donc ceux qui doivent se sacrifier ou être sacrifiés pour que lui, il puisse revenir triomphalement en sauveur et en héros ? ».

Réformes et élections

Le porte-parole du gouvernement au dialogue inter-togolais s'est adressé, sans les citer, à Gerry Taama et à la presse qui conviaient la classe politique à œuvrer en faveur de la réalisation des réformes politiques avant que ne vienne, le débat sur la recomposition ou non de la Commission électorale indépendante (Ceni). Pour lui, « les réformes constitutionnelles seront effectuées et elles le seront avant les élections législatives et le prochain sommet de la Cedeao... Tout ce qui est prévu par la feuille



Bawara

de route et par les décisions et qui doit faire l'objet d'un rapport et d'un compte rendu au niveau des chefs d'Etat lors de leur prochain sommet du 22 décembre 2018 sera scrupuleusement exécuté et honoré », a laissé entendre le ministre Bawara. Répondant sur le besoin pressant des leaders de la Coalition des 14 de recomposer la Ceni, le ministre Bawara se place dans la droite ligne du parti majoritaire Unir en se réjouissant que « la Ceni actuelle est caractérisée par un déséquilibre aux dépens de la majorité parlementaire ». Mais, « le

gouvernement et sa majorité sont ouverts pour examiner les préoccupations de la Coalition concernant la Ceni et ses démembrements », rassure-t-il.

Quant aux actes de vandalisme des mosquées de Lomé M. Gilbert Bawara mentionne que « l'Etat met tout en œuvre pour démasquer et identifier tous ceux qui sont à l'origine de ce genre d'actes afin de les traduire devant la Justice. Notre rôle en tant qu'acteur politique, c'est d'appeler tous nos concitoyens à la tolérance partout dans les quartiers, les villages et localités de notre pays ».

Prosper Awih

Mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao

La Coalition annonce l'arrivée des facilitateurs à Lomé

Une facilitation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) est attendue lundi 10 septembre prochain à Lomé. C'est qu'a indiqué la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition (C14) ce mercredi 05 septembre 2018 dans un communiqué rendu public.

Il s'agira selon la C14, d'une première réunion du comité de suivi de l'application des décisions contenues dans la feuille de route rendue publique le 31 juillet 2018 par les Chefs d'Etat de la Cedeao. « La coalition tient à

assurer les populations togolaises de sa détermination à œuvrer, lors des prochaines discussions avec la facilitation, pour que la feuille de route de la CEDEAO tienne compte des aspirations profondes

du Peuple Togolais à l'alternance et à vivre en paix », a indiqué le communiqué signé par la coordinatrice de la Coalition Mme Brigitte Kafui Adjmagbo-Johnson.

www.afreepress.info



Brigitte Adjmagbo-Johnson

Bénin**Adoption du nouveau code électoral, le contenu du texte à polémique**

C'est désormais acté. Le Bénin a depuis ce lundi 3 septembre 2018, un nouveau code électoral qui devra régir les règles de la compétition politique dans le pays. Des réformes à la mesure des ambitions du gouvernement de la rupture qui crée la polémique au sein de la classe politique de l'opposition qui y voit un texte qui met à mal l'unité nationale.

Code électoral

« Notre pays qui nous est cher mérite d'être réformé. Et chaque jour qui passe apporte la preuve que nous avons la possibilité de travailler ensemble et qu'il faut que nous nous y mettions comme des citoyens et des patriotes sans exclusive. Nous avons des susceptibilités

ou des suspicions qui sont réciproques. Le temps est venu de les transcender pour que ce Bénin qui nous est cher se développe ». Tels sont les propos de Séverin Quenum, le ministre béninois de la Justice et de la Législation devant les parlementaires, à l'issue

du vote des députés qui a acté l'adoption du nouveau code électoral.

Si au sein du gouvernement, l'on se réjouit d'avoir remis de l'ordre dans la compétition politique, en débarrassant le plancher des candidats factices et fantaisistes, l'opposition quant à elle parle de « manœuvres politiques pour écarter des adversaires ».

Bien évidemment, les députés de l'opposition parlementaire ont tous voté contre l'adoption de ce code, le jugeant de « taillé sur mesure ». Pour Léonce Houngbadji, fondateur du Parti pour la libération du peuple, il s'agit d'un « complot

contre la jeunesse ». « Nous aurons désormais un Parlement des riches et un président de la République hyper puissant... Cela met à mal l'unité nationale », a-t-il ajouté.

En réalité, ce nouveau code électoral restreint les règles d'accès à la compétition politique au Bénin. Certes, en multipliant la caution pour être candidat à la présidence de la République par 17, la faisant passer de 15 millions à 250 millions, le gouvernement place une barre assez haute qui disqualifie d'emblée les pauvres et les petits candidats à faible revenu. Mais ceux-ci ont toutefois une dernière option, celle de compter sur les cotisations des militants.

Outre cette augmentation exponentielle de la caution présidentielle, le nouveau code électoral consacre sans le dire, le système de parrainage introduit récemment au Sénégal

par Macky Sall. A titre d'exemple, les nouvelles dispositions prévoient qu'une liste en lice, pour pouvoir briguer un siège dans une circonscription, doit recueillir au moins 10% des suffrages exprimés au plan national. Aucune liste candidate aux législatives ne devra dépenser durant sa campagne une enveloppe dépassant 249 millions de francs CFA et tout ancien président de la République tout comme les alliances de partis, est interdit de se présenter. Quant aux douaniers et agents forestiers, ils ne pourront être candidats aux législatives à moins d'avoir démissionné de leurs fonctions un an avant la tenue des scrutins.

Seul bémol dans ce nouveau code, la caution pour les élections locales, communales et municipales qui chute de 50%, passant de 20.000 francs CFA à 10.000 francs CFA.

T.M.

Mali / Nouveau Gouvernement**Face aux défis, IBK reconduit Soumeylou Maïga**

Il aurait été le principal artisan de cette réélection, peut-on entendre dire dans les couloirs de la présidence malienne. Soumeylou Boubèye Maïga, Premier ministre nommé il y a seulement 8 mois, a transformé cette « mission impossible » en réussite. Une confiance que le président réinstallé dans au Palais présidentiel lui renouvelle pour relever les défis qui l'attendent au cours de ce second mandat.



IBK décorant Soumeylou Maïga

Crise au nord, au centre, tensions inter-communautaires, la situation sur le terrain était difficile. Au moment où Soumeylou Maïga acceptait ce poste de Premier ministre, il y a 8 mois de cela, personne ne pariait sur les résultats.

Dès sa nomination, Soumeylou Maïga a entrepris plusieurs visites de terrain : Kidal, Ménaka, Gao au nord, et plusieurs localités du centre. C'est dans cette région du Mali qu'il a annoncé à la surprise

générale, la date du premier tour de la présidentielle. Le Premier ministre malien, reconduit et chargé de former le nouveau gouvernement, est arrivé à l'époque, à convaincre les groupes armés de la nécessité d'organiser la présidentielle. Au centre du Mali, il a abordé les sujets qui fâchent : le désarmement et l'arrêt de la distribution du permis de port d'arme. Sur place, des communautés accusaient ouvertement l'Etat de soutenir un camp contre un

autre.

Grand stratège de l'équipe IBK, Soumeylou Maïga serait aussi l'homme qui aurait négocié des ralliements au camp présidentiel au second tour. C'est pourquoi il a été désigné par le président pour relever les nouveaux défis de ce second mandat. La priorité parmi les défis de ce second mandat, la question sécuritaire. Mettre fin au terrorisme, aux conflits communautaires dans le centre du pays, et à la criminalité organisée.

Autre priorité, l'amélioration des conditions de vie des maliens. La santé, l'éducation, mais aussi l'emploi sont autant de secteurs qui doivent être réformés. Autre chantier, la lutte contre la corruption, qui va de pair avec une meilleure distribution des ressources et de manière générale avec une rupture en matière de gouvernance.

T.M.

Côte d'Ivoire / Municipales 2018**Pas de Réforme de la CEI pour les municipales**

C'est la réponse du président Alassane Ouattara aux médias ce mercredi 5 septembre 2018. Interrogé sur l'actualité politique de son pays à l'arrivée de la Chine où il a séjourné durant une semaine, le président de la République ivoirienne a été catégorique sur ce sujet.



Alassane Ouattara

Pour le président Alassane Ouattara, il n'a jamais été question de réformer la Commission électorale indépendante avant les élections municipales. Ces réformes concernent plutôt la présidentielle de 2020. Il rappelle avoir discuté sur la question avec Henri Konan Bédié et lui avoir envoyé une correspondance en aout dernier à ce propos.

Dans la foulée, le président ivoirien lui avait aussi fait savoir qu'il n'est pas aussi possible de reporter les élections municipales comme il l'avait souhaité. « Évidemment, il a reconnu que c'était cela et par conséquent, il n'y aura pas de report des élections prévues le 13 octobre. En tout état de cause, lui et moi ne sommes pas candidats, donc il n'y a pas de problèmes... », a confié le président ivoirien à l'aéroport Félix Houphouët Boigny.

T.M.

10 ans après leur licenciement

Les survivants des 614 agents s'en remettent au président Faure

Le groupe de réflexion des licenciés de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) a tenu hier mercredi, une conférence de presse pour alerter sur leurs espérances et mettre en exergue leurs conditions de vie depuis 2009, année de licenciement de 614 agents de la structure d'extraction et de gestion du phosphate togolais.



Bureau du groupe de réflexion des licenciés SNPT

Le bilan des dix ans de désœuvrement est lourd : une centaine de décès dû à la « précarité » sur le total des licenciés de la SNPT. Au comptoir, rien n'est marqué pour les anciens fonctionnaires de l'Etat togolais si ce n'est la récompense partielle de l'Etat et un espoir lointain sur l'engagement du président de la République de « boucler l'affaire ». Les désœuvrés de la SNPT appellent aujourd'hui à la réaction et la conscience même de l'Etat togolais

à commencer par le président de la République qui en est le premier magistrat du Togo.

Genèse !

Nous sommes en 2007, quand, en mai de cette année, Faure Gnassingbé, par décret présidentiel, acte la dissolution de l'Office togolais de phosphate (OTP) pour la création de la Société nouvelle de phosphate du Togo (SNPT). A la suite de la prise de service

de la nouvelle équipe dirigeante, des rumeurs qui fusent au sein de l'entreprise font état d'un projet de licenciement de plusieurs agents. Dans la première moitié du mois de janvier 2009, c'est au petit matin que les employés prennent connaissance de l'« affichage nocturne et furtif de la liste des 614 agents déflatés ». Comme un coup de tonnerre, la direction, pour des motifs d'ordre « financiers », mettait ainsi sur les carreaux, 614 agents sans

préavis, ni indemnisation. Le Plus « douloureux » est l'évocation, dans la liste des licenciés, de 48 agents qui devraient être admis à la retraite au 31 décembre 2008. Aujourd'hui, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) récuse tout recours de protection sociale émanant de ces derniers.

Les agents licenciés crient alors à une « absence de transparence dans le processus de mise en œuvre du projet de licenciement collectif et de recherches de solutions alternatives ainsi que le non respect des règles et critères d'élection en matière de licenciement collectif ».

La Bataille judiciaire

Les agents licenciés ont encore en mémoire, l'annonce de Florent Manganawé, alors président du Conseil d'administration de la société et directeur général, lors d'une émission télé de « la mise en place par l'Etat d'un budget d'un milliard cinq cent millions pour mener à bien cette mesure ». Sur ce décaissement de l'Etat annoncé, seulement 749 millions FCFA seront mis à la disponibilité des agents licenciés en dépit des nombreux recours à la Justice. « Nous nous sommes tournés vers la Justice de notre pays avec

la foi qu'elle nous rendra justice en disant le droit. Pour une affaire relevant du social, nous avons noté une obstruction du dossier en première instance », ont-ils déploré avant d'indiquer qu'« en appel, tout le dossier a disparu entre 2013 et 2015 ».

Appel à médiation de Faure Gnassingbé

Sans détour, les anciens fonctionnaires de la SNPT appellent à présent à une intervention directe du chef de l'Etat togolais. En juillet 2016 en effet, après avoir lu la requête-mémorandum sur les mystères du licenciement de la SNPT, Faure Gnassingbé a instruit Mme Bitho du cabinet d'audit IIC, Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, Damipi Noupokou, son collègue des Mines et de l'Energie et son conseiller Djossou Sémodji, de rouvrir le dossier en vue d'établir un compte-rendu élaboré et des propositions de décisions.

Depuis lors, en dépit des contacts initiés et des conclusions consensuelles, « nous sommes en attente d'une décision finale parrainée par le chef de l'Etat » en vue de solder définitivement le problème, ne cessent de clamer les désœuvrés de la SNPT.

Prosper Awih

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur

MON KIOSK.com

www.monkiosk.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.alome.com

Fructueuses relations sino-togolaises

Après le FOCAC, le Business Forum demain vendredi 7 septembre à Hangzhou

Les investisseurs de la puissance émergente, Chine et les dirigeants togolais se donnent rendez-vous dans la ville de Hangzhou pour un Business Forum demain vendredi 7 septembre. C'est un forum d'affaires pour attirer les investisseurs sur les opportunités d'investissement au Togo. l'occasion pour le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, au terme de sa participation au Forum sur la Coopération Sino-africaine du 3 au 4 septembre à Beijing, de positionner son pays comme point d'ancrage à l'investissement chinois en Afrique de l'Ouest et prendre une place affirmée comme porte d'entrée en Afrique de l'ouest de l'initiative « Ceinture et Route ».



Faure Gnassingbé

« Le Togo et la Chine ont toujours eu en commun cette valeur qu'est la fidélité dans l'amitié. Une amitié marquée par une confiance réciproque et une entente sur les grandes questions qui concernent le monde », avait indiqué Faure Gnassingbé sur son compte twitter. Il s'agira concrètement

de présenter les opportunités d'investissement mais surtout de discuter avec les opérateurs économiques chinois sur les avantages d'investissement au Togo.

A ce forum, 5 grands projets structurants du nouveau Plan national de développement

(PND 2018-2022) seront présentés avec pour domaines ciblés comme le hub logistique de référence et centre d'affaires, l'agro-alimentaire, l'industrie et l'énergie. Des domaines d'un plan dans lequel le gouvernement togolais entend mobiliser près de 4622,2 milliards de Fcfa.

Un Business Forum Togo-Chine, 5 piliers du PND 2018-2022

Ce vendredi 7 septembre 2018, la délégation togolaise actuellement en Chine prend ses quartiers à Hangzhou, une ville de la province de Zhejiang en Chine dans le cadre du tout premier Business Forum entre le Togo et la Chine.

C'est une rencontre entre la délégation togolaise et les investisseurs chinois aussi bien du secteur public que celui du privé.

Conduite par le Président Faure Gnassingbé, cette délégation est constituée de ministres, de cadres de l'administration mais aussi et surtout d'opérateurs économiques togolais notamment des secteurs financier, bancaire et industriel.

Au cours de ces assises, le gouvernement présentera à un riche parterre d'officiels et d'opérateurs économiques chinois le Plan national de développement pour la période 2018-2022. Et de façon spécifique, cinq (05) projets structurants phares qui seront générateurs d'emplois pour les jeunes et les femmes et transformateurs du pays en hub logistique de la sous-région ouest-africaine.

De ce fait, des partenariats stratégiques seront noués avec les investisseurs privés chinois et leur calendrier d'exécution clairement défini. Dans sa conception, le Plan national de développement accorde une place importante au secteur privé.

Cette rencontre sera également une opportunité pour les opérateurs économiques des deux pays d'entrer en relation d'affaires.

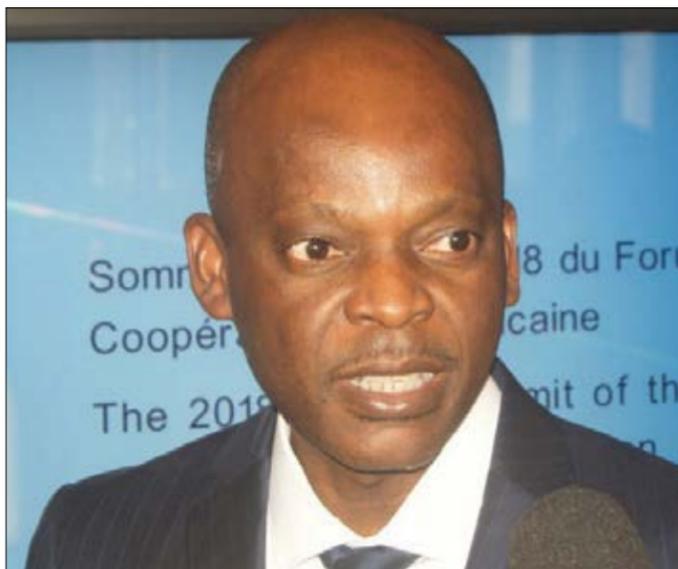


Vue de la ville de Hangzhou

Interview / Bilan du sommet Chine-Afrique et relations sino-togolaises

Robert Dussey : « ...la contribution de la Chine pour le Plan National de Développement sera très importante... »

60 milliards de dollars supplémentaires seront consacrés au développement économique de l'Afrique dans les trois années à venir. C'est l'engagement pris par le président chinois Xi Jinping le 3 septembre lors de l'ouverture du sommet sino-africain à Pékin. Une promesse plutôt favorablement accueillie par nombre de dirigeants africains qui ont fait le déplacement de la capitale chinoise à l'occasion de ce septième Forum sur la coopération sino-africaine (Focac). Le président Faure Gnassingbé, à la tête d'une délégation togolaise a pris part à ce forum à l'issue duquel il s'entretiendra avec le dirigeant chinois Xi Jinping, ce jeudi 6 septembre. En attendant ce tête-à-tête entre les deux dirigeants, Robert Dussey, le ministre togolais des affaires étrangères qui a pris une part active au Focac, dans une interview à des journalistes, est largement revenu sur cette grand-messe des relations entre la Chine, le Togo et au-delà, l'Afrique. Rencontre axée sous le thème : « La Chine et l'Afrique : construire ensemble une communauté de destin encore plus solide par la coopération gagnant-gagnant ».



Robert Dussey

Monsieur ministre, le septième Forum sur la coopération sino-africaine appartient désormais au passé. Vous avez suivi les débats et même conduit la délégation togolaise au dialogue de haut niveau entre les Chefs d'État et le secteur privé chinois et africain. Quelles sont aujourd'hui, les retombées de ce sommet pour le Togo?

Il faut d'abord noter que ce Forum a été un succès pour tout le continent africain et pour la Chine, et surtout pour la participation du président de la République Faure Gnassingbé qui, dans son intervention a noté des points essentiels. Vous savez que depuis que les chefs d'État et de gouvernement africains et chinois se retrouvent pour discuter des questions qui les concernent, il n'y a jamais eu un mécanisme de suivi et d'évaluation des différentes décisions qui sont prises. Donc sur plan politique, le président Faure Gnassingbé, lors de son intervention, a proposé un mécanisme d'évaluation pour le suivi des décisions du focac. C'est ainsi que les chefs d'État africains et chinois ont décidé de la mise en place de ce mécanisme d'évaluation et de suivi pour permettre à la partie africaine, de contribuer aux résultats que nous attendons de ce Forum. Ainsi, les retombées pour le Togo sont à la fois politique, diplomatique et économique. Sur le plan politique

et diplomatique, c'est l'impression que le président de la République a partagée avec ses pairs sur la mise en place de ce mécanisme d'évaluation et de suivi.

Sur le plan économique, nous avons énormément de projets avec la Chine. Aujourd'hui, nous avons le Plan National de Développement (PND) et la contribution de la Chine pour ce Plan est très importante, vu toutes les actions qui doivent être menées dans le cadre de ce Programme.

Nous attendons que la Chine puisse nous apporter un soutien important. Mais il faut également noter que le PND est d'abord un programme togolais, donc c'est à nous (en tant que togolais) de présenter des projets qui doivent rentrer dans le cadre des discussions que nous aurons avec la Chine. Il y aura bien sûr des questions touchant l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la santé, la formation professionnelle et technique.

Nous pensons que le PND a aujourd'hui un partenaire sérieux qui est la Chine et nous verrons dans les jours à venir, comment le gouvernement mènera des discussions avec la partie chinoise pour avoir une contribution très importante de la Chine, afin de réaliser ce PND pour le bonheur des populations de notre pays.

Dans son discours lors de la première session de la table ronde de haut niveau

des chefs d'État et de gouvernement à l'occasion du septième "Forum sur la coopération sino-africaine, le président Faure Gnassingbé a fait un plaidoyer en faveur des jeunes du continent, en ce qui concerne le +transfert de la technologie+.

La question de « transfert de technologie » est une vieille question, elle n'est pas seulement entre la Chine et l'Afrique. Elle est également entre l'Afrique et tous les pays occidentaux. Les chinois disent qu'ils sont prêts à aider le continent africain dans ce domaine. Mais, il faut noter qu'il y a deux documents qui ont été adoptés lors de ce septième Forum sur la coopération sino-africaine: la déclaration de Beijing et le plan d'action de Beijing.

Dans le plan d'action, il est prévu un transfert de technologie. Mais je vous dis la vérité, il revient aux Africains et à nous Togolais, d'être prêts à recevoir ce transfert de technologie, parce que les formations seront faites, et il faudrait que nous puissions également être disponibles à accepter ces formations. Mais nous sommes optimistes, parce que nous bénéficions déjà de beaucoup de bourses sur la Chine et nous pensons qu'avec ce transfert de technologie, les étudiants togolais et les jeunes cadres togolais des différents ministères qui viennent en Chine, auront beaucoup

d'avantage à bénéficier de la technologie chinoise, afin de travailler pour le Togo.

Pour le plan triennal (2019-2022/ Plan d'action du Forum sur la coopération sino-africaine), quelles seront les actions concrètes à mener jusqu'au prochain sommet ?

Cette une décision continentale africaine. Et ce qui est important, c'est ce que nous, Togolais, entendons tirer de l'annonce faite par le président chinois : 60 milliards de dollars donnés aux pays africains. Ce que nous devons, ce qui se fera dans les jours à venir, c'est bien sûr les projets que nous allons introduire. Ce plan triennal n'aura de sens que par rapport aux projets. Et pour nous, ces projets entrent dans le cadre du PND (qui s'est donné le défi de faire du Togo, la « plateforme économique par excellence » dans la sous-région).

Toujours dans son discours, le président togolais a insisté sur certains principes notamment le respect mutuel, la sincérité qui caractérise les relations entre l'Afrique et la Chine. Quel est au fait la particularité de la coopération entre l'Afrique et la Chine par rapport à la coopération avec d'autres structures ou d'autres pays?

Je pense que s'il y a un

forum entre les pays africain et non africains dans lequel toute l'Afrique se sent vraiment à l'aise, c'est le +Forum sur la coopération sino-africaine, parce que la particularité de l'échange entre l'Afrique et la Chine est liée au fait que les chinois ont une autre vision du monde: c'est d'abord le multilatéralisme, essentiellement un soutien au développement du continent africain.

Vous savez que la Chine est le plus grand pays en développement et le continent africain est le continent qui comprend beaucoup plus de pays en développement. Donc, africains et chinois sont sur la même longueur d'onde et l'aide que la Chine apporte au continent africain est une aide vitale. Les chefs d'État et de gouvernement africains n'ont pas hésité à féliciter le président chinois pour l'annonce faite. Ils savent qu'avec la Chine (aujourd'hui), on peut assurer un développement nettement meilleur, par rapport aux autres partenaires. Il ne s'agit pas de négliger ou de penser que les autres partenaires ne nous soutiennent pas. Le soutien de la Chine est déterminant pour le développement du continent africain, parce que les chinois connaissent mieux nos réalités. Et les chinois se passent parfois de certaines leçons que nous recevons de nos partenaires. Je crois que ça met à l'aise tous les chefs d'État et de gouvernement et ça met à l'aise tous les africains, parce qu'avec la Chine, on peut discuter et dans ces discussions on parle de business. Chez les chinois, la coopération est basée sur le principe win /win (gagnant-gagnant). Donc, il n'y a pas de problème, et c'est sans complexe que les chefs d'État africains travaillent avec la Chine, parce qu'elle est le partenaire qui comprend mieux les réalités africaines.

Réalisée en collaboration avec plusieurs rédactions à Pékin, par Dieudonné Korolakina

Pharmacies de garde de Lomé du 03 au 10 / 9 / 2018

St ANTOINE	Av. libération	22 21 29 64
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
KPEHENOU	Bd H.BOIGNY	22 21 32 24
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
KODJOVIKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
AMITIE	(SOTED)	22 21 74 47
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékouakpè	22 22 28 41
PROSPERITE	Bd Eyadéma	23 38 84 25
PEUPLE	NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
BAH	Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Sagboville	22 26 19 73
MAWULE	Bè-Kpota	22 27 11 21
LE PROGRES	Ahadji kpota	22 35 86 55
BETHEL	Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
DU POINT E	Djidjilé	22 51 91 71
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN,	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
NABINE	Agoè Anomé	93 36 26 26
VOLONTAS DEÏ	Avédji,	70 42 23 60
VITAFLORE	Agoè Vakposito	70 40 22 86
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè Logopé	99 85 89 07
CHARITE	CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékouakpè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLOPARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB Marche)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Les Secrets de la Réussite

“Il n’y a pas de secrets pour la réussite. La réussite est le résultat de la préparation, le travail assidu et d’apprendre de ses propres échecs.”

Gen. Colin Powell

Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

Débat du jour

Lors d'une promenade, dans un zoo, organisée par une société pour ses employés et leur famille, le PDG s'arrêta au niveau du lac aux crocodiles et lança ceci:

PDG: Je donne 5millions \$ à l'employé qui traversera ce lac sans être mangé par les crocodiles et s'il est mangé 2millions seront remis à sa famille.

Après un silence de mort, on entendit un plouf dans l'eau et on vit un des employés

nageant au péril de sa vie dans le lac.

Après beaucoup d'effort il arriva saint et sauf à la berge.

Applaudissements et remise des cinq millions.

Entre 2 grosses respirations pour reprendre son souffle il lança les yeux rouges de sang;

- Qui est celui qui m'a poussé dans l'eau????

Finalement on finit par découvrir que c'était sa femme qui l'avait poussé dans l'eau!!

C'est de là qu'est née l'expression << Derrière tout grand homme se trouve une femme>>.

Selon vous la femme voulait les 5millions ou bien les deux millions. Réfléchis bien avant de répondre pour ceux qui se connaissent en matière de femme.

J'attends vos réponses pour retourner au labo. Il y avait une belle jeune fille dans un village admirée par quatre hommes .

1. CHANTEUR; 2. CHASSEUR; 3. DOCTEUR; 4. PÊCHEUR

Un jour , elle est allée laver ses vêtements au bord de la rivière et par coïncidence , les quatre hommes la regardaient , tout d'un coup un crocodile l'a mordue et traînée dans l'eau.

Le CHANTEUR compose une belle chanson , le crocodile a relevé sa tête au-dessus de l'eau pour écouter la chanson ,

Le CHASSEUR a tiré , et il était mort. La jeune fille flottait sur l'eau.

Le PÊCHEUR plongea et l'amena vers la rive puis ,

Le DOCTEUR l'a traitée et elle était bien à nouveau .

Maintenant, qui mérite d'épouser la jeune fille parmi les quatre hommes ?

Musique

Real Black Music rompt avec Prince Mo

Le rappeur togolais Prince Mo qui vit depuis un moment à Libreville, la capitale du Gabon vient de rompre avec son manager Magali Palmira Wora. Selon un communiqué que ce dernier a publié sur sa page Facebook, cette rupture de contrat avec Prince Mo est liée au non-respect des engagements pris par l'artiste togolais quant à son suivi médical.

La rupture du label Real Black Music avec Prince Mo peut se comprendre. Néanmoins, le deuxième album intitulé « Live and Believe » du rappeur Prince Mo reste la propriété exclusive de Real Black Music dont le manager général est le Gabonais Magali Palmira Wora. « L'album « Live and Believe » reste en effet la propriété exclusive de Real Black Music, qui en a le droit exclusif d'exploitation. La charte graphique du nom Prince Mo' de même que tous les dérivés visuels de « Live and Believe » sont également la propriété exclusive de RBM.

Toute exploitation sans autorisation est passible de poursuites judiciaires », peut-on lire dans le communiqué de Magali Palmira Wora, sur sa page Facebook.

A l'entame du communiqué, Magali Palmira Wora estime que le label Real Black Music (RBM) et son partenaire privilégié Live Y Dream ont soutenu corps et âme l'artiste Prince Mo dans ses différentes difficultés de santé depuis 2012. Justement, le manager confie qu'une fois de plus et également une fois de trop, il a constaté le non-respect des engagements pris par

Prince Mo quant à son suivi médical. « Une décision définitive et irréversible s'imposait », ajoute-t-il. Malgré cette séparation, Real Black Music reconnaît que Prince Mo a été son projet artistique le plus abouti et dont il restera toujours totalement fier.

Le second album « Live and Believe » est entièrement écrit et composé par le jeune Prince Mo, et produit par la structure gabonaise Real Black Music. Sorti en juin 2017, cet album est composé de dix morceaux, notamment « No More Adahoua », « Moufaô », où il s'est ouvert à ses fans



Prince Mo

en leur parlant des dérives dans lesquelles la drogue l'a entraîné...

Kodjo Eli Makpotepe alias Prince Mo est un jeune togolais passionné de l'art

et de la musique. Il est rentré dans le monde de la musique d'abord par le break dance. Il a sorti son premier album « Logone 228 », en février 2012.

Nadia E.

Musique / Côte d'Ivoire

Serge Beynaud sacré Primud 2018

L'artiste ivoirien Serge Beynaud, une des grandes stars du coupé-décalé, a été le grand gagnant, le week-end dernier, de la première édition des Prix des musiques urbaines et du Coupé-Décalé (Primud), à Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire. Les chanteuses Vitale et Shan'L ont également été primées.

Selon les organisateurs, la cérémonie remplace les Awards du Coupé-Décalé et a réuni des dizaines de stars du show-business ivoirien dans un grand hôtel d'Abidjan. Ouverts à plusieurs genres de musique, les Primud ont attiré des millions de votants par SMS ou sur internet pour élire les

lauréats.

« C'est important d'avoir un tel prix. Nous travaillons toute l'année et avoir un tel prix, c'est dire que le travail est reconnu par tous les mélomanes. Le coupe-décalé s'exporte maintenant et est beaucoup copié par des artistes d'autres pays », a déclaré Serge Beynaud,

vainqueur des Primud d'or et du Prix de meilleur artiste du Coupé décalé.

La Gabonaise Shan'l a remporté le prix de meilleure artiste d'Afrique centrale. Parfois controversé, son titre « Tchizambengue », classé dans les Top 10 sur la chaîne Trace Africa, fait l'éloge des maîtresses



Les vainqueurs de Primud

par rapport aux femmes mariées.

Le prix de meilleur artiste d'Afrique de l'ouest est raflé par la star malienne

Sidiki Diabaté. Son Rap/Hip-hop qui incorpore des sonorités traditionnelles a largement débordé les frontières de son pays.

NE

Lire

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 41

« ...Dans la prison, seul dans la nuit, il a ri aux éclats avec les prisonniers, a discuté avec les prisonniers et a beaucoup blagué avec Tête brûlée. À un moment, la blague et la discussion ont tourné au vinaigre. (Tourner au vinaigre, c'est prendre une tournure fâcheuse.) Le colonel Papa le bon a hurlé comme il savait le faire, comme un fauve. Le colonel Papa le bon a

titubé comme un dingue et a crié plusieurs fois : Je vais vous tuer tous. Je vais vous tuer tous... et il a ricané comme une hyène dans la nuit. C'est comme ça... comme ça... je vais vous tuer. Il a décroché son kalach sous la soutane et a tiré deux rafales en l'air. Les prisonniers dans un premier mouvement ont fui et sont allés se blottir dans les recoins. Toujours debout, toujours titubant, il a tiré encore deux autres rafales. Et puis un moment il est resté tranquille, il somnolait. Un prisonnier dans la pénombre a

doucement contourné le colonel Papa le bon et, par-derrière, il s'est jeté dans ses jambes et l'a renversé. Le kalach lui a échappé et est tombé loin, très loin devant lui. Tête brûlée s'est saisi de l'arme et, comme il est dingue le petit là, il a tiré sur le colonel Papa le bon couché à même le sol. Il a vidé tout le chargeur de l'arme. Faforo ! Les balles ont traversé le colonel Papa le bon malgré les fétiches de Yacouba. Yacouba a expliqué : le colonel avait transgressé des interdits attachés aux fétiches. D'abord, on ne fait pas l'amour

avec un grigri. Secundo, après avoir fait l'amour, on se lave avant de nouer des grigris. Alors que le colonel Papa le bon faisait l'amour en pagaille et dans tous les sens sans avoir le temps de se laver. Et puis il y avait une autre raison. Le colonel n'avait pas fait le sacrifice de deux bœufs écrit dans son destin. S'il avait fait le sacrifice de deux bœufs, il ne se serait jamais aventuré seul dans la prison. Le sacrifice de deux bœufs aurait empêché la circonstance. Faforo ! (Circonstance signifie un des faits particuliers

d'un événement). Dès que le colonel Papa le bon est mort, mais mal mort, un prisonnier a tourné le corps du colonel Papa le bon et s'est saisi de la clé de l'arsenal. Le colonel Papa le bon ne se séparait jamais de la clé de l'arsenal. Pour les prisonniers et des soldats qui voulaient partir chez ULIMO, c'était le signal de la libération. Mais d'autres ne voulaient pas partir, ils restaient fidèles à NPFL et au colonel Papa le bon. Un combat s'engagea entre les deux factions. Ceux qui voulaient partir ont pu foutre le camp... »

Journée africaine de la médecine traditionnelle**Appel de l'OMS à la fabrication locale de produits médicaux**

Le 31 août dernier a été célébrée la Journée africaine de la médecine traditionnelle. Le thème était, « la fabrication locale de produits médicaux issus de la pharmacopée traditionnelle dans la région africaine ». À cette occasion, la directrice de l'OMS région Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, a délivré un message.

Pendant longtemps, la promotion des soins de santé de qualité était l'apanage de la seule médecine moderne d'origine occidentale. Or nos ancêtres en Afrique ont eu à développer des thérapies qui ont fait leur preuve. Mais faute de soutien de la part du système en place, toutes ces initiatives sont ignorées, alors que la solution à plusieurs problèmes de santé pouvait venir de là. Mais depuis un temps, on

assiste à un retournement de situation. Le thème choisi cette année pour célébrer la Journée africaine de la médecine traditionnelle, souligne la nécessité de promouvoir et de renforcer la fabrication locale. Cela permettra l'accès à des médicaments de qualité face au phénomène de contrefaçon. Surtout si l'on veut « atteindre la couverture sanitaire universelle et les objectifs de développement durable,

y compris l'accès à des médicaments essentiels, sûrs, efficaces, de bonne qualité et abordable pour tous », peut-on lire dans le message.

Mais, cela nécessite des systèmes de réglementation robustes dans les pays, afin de se prémunir contre les médicaments de qualité douteuse et de s'assurer que les produits fabriqués localement et les matières premières végétales répondent aux normes internationales



Préparation traditionnelle de médicament

de qualité, d'innocuité et les investissements d'efficacité. Le Dr appelle internes, afin d'accroître les pays à développer la fabrication locale. les partenariats public-privé, ainsi que

Edem Dadzie

Rapport de l'OMS sur l'état du système de santé en Afrique

De profondes réformes et des investissements importants sont nécessaires

L'accès à des soins de santé de qualité pour tous, n'est plus aujourd'hui négociable. En Afrique, si des avancées sont à relever ces dernières années notamment en ce qui concerne l'espérance de vie, des manquements viennent noircir le tableau.

Fin août 2018, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), bureau régional de l'Afrique, fait l'état des lieux de la situation sanitaire et des services apparentés sur le continent. Le rapport a été lancé à Dakar par Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS. Selon les informations rendues publiques, des résultats positifs ont été enregistrés. On note un relèvement de l'espérance de vie en bonne santé. Elle est passée de 50,9 à 53,8 ans entre 2012 et 2015. La raison de cette évolution est que les fréquentes causes de maladie et de décès reculent. Il s'agit des infections des voies respiratoires inférieures, le VIH et les maladies diarrhéiques. La charge de morbidité provoquée par les dix maladies les plus mortelles a diminué de 50% depuis 2000. La mortalité liée à ces pathologies a

reculé, passant de 87,7 à 51,1 décès pour 100 000 personnes entre 2000 et 2015.

« Nous espérons pouvoir préserver ces acquis et voir la région se hisser au niveau des normes mondiales », a déclaré la directrice régionale. Mais beaucoup d'obstacles persistent. Les affections chroniques telles que les maladies cardiaques et le cancer font maintenant plus de victimes. Une personne sur cinq de 30 à 70 ans est susceptible de mourir d'une maladie non transmissible. De plus, les pays ne parviennent pas à fournir des services essentiels aux adolescents et aux personnes âgées. Or ces deux couches de la population font partie des plus fragiles. Pour le Dr Moeti, « les services de santé doivent suivre l'évolution des tendances en matière de santé dans la région ». Ce n'est

malheureusement pas le cas actuellement.

Les personnes, les institutions et les ressources nécessaires ne sont utilisées qu'à 49% de la capacité potentielle de la région. L'accès aux services, la qualité des soins, la demande communautaire de services et la résilience aux flambées sont faibles. Les systèmes de santé ne fournissent toujours pas aux populations la gamme des services dont elles ont besoin, et ils ne sont pas en mesure de résister aux chocs lorsqu'ils font face à des flambées.

Les investissements en matière de santé dans la région africaine sont encore loin du compte. Or les Nations unies visent d'ici 2030 à « assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous âges ». Pour y parvenir, des investissements plus importants dans le personnel de santé et la proximité des établissements de santé avec les patients sont essentiels.

Source : Organisation mondiale de la santé, Bureau régional de l'Afrique

Hypercalcémie

Augmentation anormale du taux de calcium dans le sang

Le calcium est un élément essentiel dans la croissance du corps humains, surtout pour les os, les dents et d'autres organes. Mais comme le dit un adage, « l'excès de toute chose est nuisible ». Trop de calcium dans la circulation sanguine, est un problème de santé.



L'hypercalcémie peut entraîner la constipation

On parle d'hypercalcémie quand le taux de calcium dans la circulation sanguine est anormalement élevé. La cause principale est la présence d'une maladie rénale sous-jacente. Elle peut aussi être liée à une hyperparathyroïdie (production anormalement élevée d'hormones parathyroïdes), certains traitements contenant de la vitamine D, la présence d'une tumeur maligne ou une hyperthyroïdie (production anormalement élevée d'hormones par la glande thyroïde).

Au moins trois niveaux de calcium sont à distinguer. Entre 2,60 et 3,00 mmol/L, l'urgence médicale n'est pas systématique. Entre 3,00 et 3,50 mmol/L l'urgence médicale peut s'avérer nécessaire. Enfin, au-delà de 3,50 mmol/L, l'hypercalcémie doit être prise en charge urgemment. Les symptômes sont nombreux : des besoins d'uriner, une soif intense, des nausées et des vomissements, de la constipation, une faiblesse générale de l'organisme, des symptômes dépressifs, des somnolences et des confusions, des douleurs osseuses et des calculs rénaux. En présence de ces signes, consultez un médecin.

Edem D.

Lutte contre l'impunité

Atelier de formation des défenseurs des Droits de l'Homme

Le Collectif des Associations de lutte Contre l'impunité au Togo (Cacit) a organisé un atelier de formation du 04 au 06 septembre au bénéfice des encadreurs des défenseurs des droits de l'Homme du Togo.

Cette rencontre des formateurs placée sous le thème « les défenseurs des Droits humains : encadrement et mécanismes de protection légaux et digitaux » vise à « renforcer les capacités des défenseurs des Droits humains et contribuer à leur protection et à la professionnalisation de leur travail », a déclaré Spéro Kodjo Mahoulé le président du Cacit.

Venus des cinq régions du pays, ces participants, après la formation, serviront de relais d'information au sein de

la famille des défenseurs des Droits de l'Homme dans leurs structures respectives.

En début de cette rencontre de travail, un état des lieux de la situation des défenseurs des Droits de l'Homme au Togo a été établi. Dans cet état des lieux, les cas des deux membres du mouvement Nubuéké, du président du Réseau des Jeunes africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD), Assiba Johnson et du premier porte-parole du mouvement « En Aucun Cas », Foly Satchivi

ont été évoqués. Tout en reconnaissant les efforts du gouvernement togolais par le biais du secrétariat d'Etat en charge des Droits de l'Homme, le président du Cacit a effectué une plaidoirie en faveur de la protection des Droits de l'Homme et essentiellement des Droits des acteurs de ce secteur.

La secrétaire d'Etat chargée des droits de l'Homme, Nakpa Polo pour sa part a salué cette démarche du Cacit et a invité les participants à une meilleure appropriation des travaux.



Spéro Mahoulé président de CACIT

Par ailleurs, le Togo ne dispose pas pour l'instant de la loi spécifique pour la protection des défenseurs des Droits de l'Homme. En attendant l'adoption d'une loi, le pays a adhéré aux

principes et valeurs de la Déclaration universelle qui offre un environnement favorable et un climat de collaboration entre les acteurs impliqués.

Justin A

Piercing nasal

Mode ou signe de dépravation ?

Dans la société togolaise, les femmes qui font du piercing nasal sont considérées comme mondaines et donc ne disposant d'aucune probité morale. Mode pour certains ou signe de dépravation pour d'autres, le piercing nasal est très répandu de nos jours et sa pratique est l'apanage de la gent féminine. D'où vient cette pratique et que signifie-t-elle réellement ?

Selon le site www.piercingstreet.com, « le piercing en général serait venu de l'Asie du Sud, le piercing nasal quant à elle désigne un ensemble de piercings situés au niveau du nez. On distingue trois catégories de régions principales pour ce piercing : la narine, le septum nasal et l'os propre du nez ». Mais au Togo, il est difficile de dire à partir de quand est apparu cette

pratique, mais, l'on peut dire qu'elle ne date pas d'aujourd'hui et qu'elle est souvent observée au niveau des certaines femmes musulmanes.

Très en vogue en effet chez les musulmanes, il n'est pas surprenant de voir des jeunes filles des autres confessions religieuses se faire percer le nez pour y glisser une boucle. Dans ce cas, le piercing est considéré comme

une pratique consistant à rendre la femme plus attirante. C'est en tout cas ce que pense Farida, une jeune étudiante en 3ème semestre de droit à l'Université de Kara. « Je porte un piercing parce que cela me rend belle. C'est vraie que certains pensent que les filles qui en portent sont des putes, mais ce n'est pas le cas pour moi », a-t-elle déclaré.

Au-delà de l'aspect



Une femme, piercing au nez

esthétique, le piercing du nez est une tradition chez les musulmans. En effet c'est une marque de beauté chez les femmes et filles musulmanes qui permettent de rendre beau le visage de la femme voilée.

A tort ou peut-être à raison, le piercing du nez n'est pas souvent bien vu dans la société togolaise. Il est vrai que certaines prostituées en portent. Mais, ce n'est pas le piercing qui définit une fille de joie.

Amirah Biyao


togomatin

SUR  **MONKIOSK.com**

OU

sur le portail  **Lome.com**

www.monkiosk.com

www.alome.com

Sécurité et liberté avec nos cartes



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

